



**Compte rendu de la réunion du
CONSEIL MUNICIPAL du 08 avril 2021**

Présents : M SOUZY, A DOUSSAUD, E BOYER, R ESPALIEU, S BESSON, P PLAZE, I ROSIER, JJ SANS, O SAVIGNAC, S TALLET, S VEYSSEIX, I VIALLE.

Absents excusés : F CURNIL, B DAUBECH

Date de convocation : 02 avril 2021

Secrétaire de séance : Rémi ESPALIEU

Le compte-rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

1 - Vote des taux d'imposition

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les nouveaux taux d'imposition pour 2021.

La part « municipale » de la taxe foncière sur le bâti passe à 44.60% contre 23.25% en 2020. Cette augmentation s'explique par le fait que la commune récupère la part « départementale » (qui, du coup, disparaît) pour compenser la suppression de la taxe d'habitation. Le taux global reste inchangé. La taxe foncière sur le non-bâti pour 2021 reste identique à 2020 soit 104.82%.

Après délibération, le Conseil Municipal vote les nouveaux taux à l'unanimité.

2 - Subventions aux associations

Une enveloppe globale de 5390 euros est proposée pour répartition aux 13 associations dont 3000 euros au Comité des fêtes.

Après délibération, le Conseil Municipal vote les subventions aux associations à l'unanimité.

3 - Vote des différents budgets

Evelyne BOYER et Rémi ESPALIEU présentent les budgets suivants :

- Budget lotissement :

Fonctionnement : 91 415.24 € / Investissement : 89 139.24 €

- Budget multi-services

Fonctionnement : 9 937.00 € / Investissement : 8 578.44 €

- Budget principal

Fonctionnement : 671 775.00 € / Investissement : 333 583.00 €

Les principaux investissements prévus pour 2021 sont la voirie du Bert, l'aménagement de la Rue Pierre Eyrolles et la rénovation du pont de Souham.

Après délibération, accord unanime du Conseil Municipal sur le vote des trois budgets.

4 – Participation à l'instance de coordination de l'autonomie de Juillac

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la demande effectuée par la Présidente de l'Instance de Coordination de l'Autonomie de Juillac d'une participation de 1.10 € par habitant.

Après délibération, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la demande.

5 – Mise à jour du tableau des emplois

Madame le Maire rappelle que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Suite à la modification des plannings des agents communaux de l'école, il s'agit de supprimer les anciens postes.

Après avis du Comité Technique du 28 janvier 2021, le Conseil Municipal vote à l'unanimité les modifications suivantes :

- Suppression d'un poste d'agent spécialisé principal 1^{ère} classe des écoles maternelles à temps complet.
- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 23.50 heures hebdomadaires.
- Suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet à raison de 15.70 heures hebdomadaires (pour rappel création d'un poste à 27 heures le 15/11/2020).
- Suppression d'un poste d'agent de maîtrise à temps non complet à raison de 30.30 heures hebdomadaires (pour rappel création d'un poste à 33.50 heures le 15/11/2020).
- Suppression d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet à raison de 15.50 heures hebdomadaires (pour rappel création d'un poste à 22 heures le 15/01/2021).

6 – Questions Diverses

- Chantier rue de l'ancienne Poste.

La toiture du puits est terminée.

- Pont de Souham.

Des travaux ont été effectués en 1996 et 2012. Une rencontre avec Mr Courmarie a eu lieu pour évoquer la situation du pont. Le SIAV, à la demande de la commune, a inspecté le pont le 08 avril 2021. Certaines pierres sont descellées. La stabilité du pont pourrait être compromise. Un arrêté va être pris pour interdire le passage sauf aux riverains et une réflexion va suivre quant au devenir de ce pont.

- Pigeons dans le bourg.

Des riverains se plaignent, dans le bourg de Vignols, d'un trop grand nombre de pigeons, responsables d'insalubrité. La réflexion va être engagée pour trouver une solution pour diminuer leur nombre.

- Cabinet Médical.

Des plinthes vont être refaites et des baguettes d'angle vont être ajoutées.

- Terrain de Tennis.

Des bouteilles et des déchets ont été signalés aux abords du terrain de tennis. Une poubelle supplémentaire va être installée pour faire face à ces incivilités. Le cours va être nettoyé ainsi que le fronton.

- Ecole.

Une réunion a eu lieu le 30 mars 2021 entre les représentants de Vignols, St Solve, Lascaux et les parents d'élèves sur le devenir des deux établissements scolaires. Le devenir du Regroupement Pédagogique Intercommunal a été évoqué. La démographie n'étant pas favorable au maintien d'une classe supplémentaire d'ici 2 à 3 ans, les Maires de Vignols et Lascaux ont proposé de regrouper toutes les classes sur le site de Vignols. Pour la commune de St Solve, il est trop tôt pour prendre une décision et elle souhaite une réflexion avec ses habitants. Une prochaine rencontre aura lieu le 27 avril 2021.

- Terrains à vendre à côté de l'école.

Une estimation immobilière valorise ces terrains à 14 euros du m². Une deuxième estimation est attendue prochainement.

- Circulation dans le bourg.

Jean-Jacques SANS soulève le fait que des voitures circulent rapidement dans le bourg. La situation s'aggrave avec les travaux sur la RD31. Une commission va étudier la possibilité de limiter la vitesse dans le bourg et revoir la signalisation.

Fin de la séance à 22h30